

pensé que l'art des constructions doit, lui aussi, demander au fer un élément résistant et durable, pouvant par ses propriétés particulières devenir la base d'une architecture nouvelle, l'architecture du XIX^e siècle. Depuis vingt ans, il a étudié le problème, l'a examiné sous toutes ses faces, et comme résultat de ces études il montre, dans une exposition de ses travaux faite rue du Vieux-Colombier, numéro 1, près la place de Saint-Sulpice, tout le parti architectural que l'on peut tirer du fer. Employé sous formes de colonnes de fonte pour les appuis verticaux, de fermes et de cintres pour les portées, le fer constitue une ossature dont les vides sont remplis par de la maçonnerie; celle-ci n'a d'autre destination que de former la clôture de l'édifice, aussi bien pour les murs que pour les voûtes. Des bâtiments ainsi construits ont une solidité unie à une grande légèreté; les effets décoratifs produits sont nouveaux, souvent originaux et inattendus; en outre, un tel système se recommande par l'économie marquée qu'il présente sur les anciens modes de construction. L'église Saint-Eugène de Paris, celle du Vésinet et de Montluçon, et une autre inachevée qui s'élève dans le département de Poise, sont les spécimens déjà existants de la nouvelle architecture que préconise M. Bollau.

Un curieux effet de magnétisme vient d'être observé. Quand on fait échapper un jet de vapeur à haute pression par un tube de cuivre de 2 millimètres de diamètre enroulé en spirale autour d'un morceau de fer, celui-ci devient aimanté et attire une aiguille de fer placée à quelques centimètres de distance. L'aimantation persiste pendant tout le temps que la vapeur s'échappe; elle cesse quand cesse le passage du fluide.

LES CANADIENS DE L'OUEST

CHARLES DE LANGLADE

XVI

Lorsque la guerre de la révolution américaine éclata, Charles de Langlade avait cinquante-deux ans qu'il portait fort lestement. Sur les instances du capt. de Peyster (1), commandant de Michillimackinac, il résolut, si ses services étaient requis, de prendre une part active à la guerre, ce qui, d'après les *Miscellanies* anglais de cet officier, « assurait à nos intérêts tous les sauvages de l'Ouest. » Il reçut bientôt ordre, en effet, de lever une force indienne, « et d'assaillir les rebelles chaque fois qu'il les rencontrerait, » selon les termes mêmes de l'ordre du capt. de Peyster.

Après avoir réuni un corps nombreux de Sioux, Sacs, Renards, Menomonees, Winnebagoes, Ottawas et Chippewas, Langlade marcha sur Montréal.

A leur arrivée en cette ville, un grand conseil fut tenu avec le cérémonial si cher aux indiens. Larocque, l'interprète des Sioux, n'ayant pu remplir ses fonctions, Langlade traduisit les discours des chefs de cette tribu dans le dialecte Chippewa, familier à presque tous les indiens du Nord-Ouest, interprétant ensuite en français tout ce qui s'était dit en Chippewa. On sait qu'un banquet de guerre précédait la plupart des expéditions indiennes, et on se garda bien de manquer, en cette occasion, à cet usage antique et solennel. Au festin qui fut donné, un boeuf entier fut rôti et servi à ces voraces convives, qui l'engloutirent promptement. Le mémoire de Guignon ne signale aucun des services particuliers que rendit Langlade à la tête de ses guerriers. Il dit seulement qu'il prit part à quelques engagements sous les ordres du major Campbell, dans l'armée anglaise commandée par le général Burgoyne, sur les bords du lac Champlain, et qu'il se rendit plusieurs fois au Canada durant la guerre avec de nouvelles troupes.

(1) Arent Schuyler de Peyster naquit, à New-York, le 27 juin 1736. Il entra, en 1755, dans le 80^e régiment dans le régiment à pied du Roi, servit en différentes parties de l'Amérique du Nord sous les ordres de son oncle, le colonel Peter Schuyler, puis commanda à Détroit, à Michillimackinac et dans quelques autres places du Haut-Canada. Le capt. de Peyster ne contribua pas peu par son ascendant sur les sauvages à les rallier à la cause anglaise durant la guerre de la révolution américaine. Après avoir atteint le rang de colonel, et avoir commandé son régiment pendant plusieurs années, il se retira à Dumfries, en Ecosse, où il s'éteignit à l'âge de 77 ans, au mois de novembre 1832.

L'armée du général Burgoyne, forte d'environ 8,500 soldats et 500 sauvages, avait pour but d'envahir la Nouvelle-York et d'opérer sa jonction avec le général Howe à Albany. Elle se réunit à Crown Point, le 30 juin 1777, et se mit en mouvement au commencement de juillet. Il avait été question, dit Garneau, d'y joindre un grand nombre de Canadiens; mais, malgré son refroidissement et l'incertitude de l'avenir, la masse de ce peuple était peu disposée à aller combattre la révolution. Aussi Burgoyne n'avait pu se faire suivre que par 150 habitants (2); les autres étaient accablés de corvées (3).

Langlade rejoignit l'armée de Burgoyne avec ses sauvages à Skenesborough (aujourd'hui Whitehall) à la fin de juillet 1777. Il était accompagné de son vieil et brave ami, le chevalier Luc de La Corne St. Luc (4), qui, quoiqu'agé de soixante-six ans, n'avait pas hésité, à la demande du gouverneur du Canada, Sir Guy Carleton, de prendre la direction des bandes sauvages qui étaient venues prêter main-forte à l'armée anglaise.

Si l'on en croit Burgoyne, ces enfants du désert ne rendirent pas toute l'assistance que l'on attendait d'eux. Ils ne se comprirent que dans le pillage et le vol et se rendirent coupables de meurtres affreux. Lorsqu'on eut le plus besoin de leurs services, ils commencèrent à se débander, et bientôt il n'en resta plus un seul au camp.

Écoutons à ce sujet Anbury, officier de l'armée anglaise, dont le récit est calqué absolument sur celui de Burgoyne: « Le général ayant voulu mettre des obstacles à ce que les sauvages pussent commettre par la suite d'autres atrocités, nous aperçûmes depuis cette époque un grand changement dans leur manière d'être: leur mutinerie et leur mécontentement éclataient ouvertement quand on les empêchait de piller; leurs interprètes, qui avaient une part dans le butin et qui se voyaient frustrés de ce profit, ne faisaient que les exciter à la désertion et à la révolte.

« M. de Saint Luc ne partageait pas ces mutineries: il paraissait même très-sensible à des choses auxquelles il devait être accoutumé, et les sauvages paraissent supporter impatiemment son pouvoir comme tous les autres. Cependant l'orgueil et l'amour de l'autorité, et plus encore peut-être l'attachement qu'il portait à son vieil associé, lui faisaient déguiser les motifs réels de ses plaintes sous des prétextes frivoles.

« On allait tenir conseil, d'après les demandes de M. de Saint Luc, lorsque les nations qu'il commandait déclarèrent leur intention de s'en retourner chez elles, et demandèrent la permission et l'assistance du général. La circonstance était embarrassante; leur départ nous privait d'une force que le gouvernement s'était procurée avec de grandes dépenses, et la réconciliation ne pouvait s'opérer qu'en offrant leurs excès de cruauté et de rapine. Cependant,

(2) Anbury, dans son *Journal de Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique Septentrionale*, affirme que 300 Canadiens s'enrôlèrent dans l'armée de Burgoyne. « Cette nation, dit-il, ne cherchait pas à se jeter dans une guerre d'invasion, qui pouvait exposer à des représailles sur son propre territoire. » Mais Burgoyne—(*A State on the Expedition from Canada*, by Lieut.-General Burgoyne, page 39)—déclare positivement que le nombre des Canadiens qui servirent dans son armée ne dépassait pas 150.

(3) *Histoire du Canada*, vol. III, page 29.

(4) Luc de La Corne St. Luc, chevalier de St. Louis, est l'un des Canadiens qui ont exercé la plus grande influence sur les sauvages. L'un de ses premiers exploits fut la capture du fort Clinton en 1747. Il se distingua à la bataille de Carillon, où il enleva un convoi de 150 charriots au général Abercrombie. Il prit part à la bataille des Plaines d'Abraham, puis à la victoire de Ste. Foye, où il fut blessé. Il voulut passer en France après la conquête, mais le vaisseau l'*Auguste*, qui devait l'y transporter, ayant péri sur la côte du Cap Breton, le 15 novembre 1761, à la suite d'un naufrage tristement célèbre, où sept passagers seulement sur cent vingt-et-un échappèrent à la mort, il revint au Canada après une marche excessivement longue et pénible à travers les bois, et s'y établit permanentement. Après la guerre américaine, Saint-Luc fut fait Conseiller Législatif et défendit vaillamment les droits politiques des Canadiens, à une époque où ils n'étaient pas toujours respectés. Il s'éteignit à un âge avancé.

il fallait que le général répondit sur le champ. Il refusa formellement leur proposition, et insista sur l'obéissance aux défenses qu'il avait faites; en même temps il leur représenta avec douceur leur engagement de fidélité; enfin, il n'oublia rien pour leur persuader de continuer leur service.

« Cette réponse parut faire impression sur eux; quelques tribus voisines seulement demandèrent qu'il fût permis à quelques-uns d'entre eux de retourner à leurs maisons, ce qu'on leur accorda. Les tribus les plus éloignées parurent retirer leur demande, et témoignèrent un grand zèle pour le service. Cependant, au grand étonnement du général et de l'armée, la désertion commença le jour suivant; ils partaient par bandes de vingt, chargés de tout ce qu'ils avaient pu piller, et ils continuèrent ainsi jusqu'à ce qu'il n'en demeurât pas un seul de ceux qui nous avaient joints à Skenesborough (5). »

Si Burgoyne n'a pu obtenir un concours plus efficace de la part des sauvages, il ne doit, paraît-il, s'en prendre qu'à lui-même. Car, si l'on en croit le témoignage de leur principal commandant, La Corne St. Luc, Burgoyne serait tombé dans les erreurs fatales à plus d'un de ses devanciers, et n'aurait pas agi de manière à capter la confiance des tribus indiennes, venues de plusieurs centaines de lieues pour combattre sous le drapeau anglais.

On sait que Burgoyne, après avoir remporté quelques triomphes faciles, subit ensuite plusieurs échecs, puis finalement fut ignominieusement battu à Saratoga, le 14 octobre 1777, où il dut capituler avec toute son armée. Ce désastre causa une immense sensation en Angleterre, et l'opinion publique condamna presque unanimement le malheureux général pour l'incapacité et l'imprévoyance dont il avait fait preuve.

Burgoyne tenta alors de justifier sa conduite et par des brochures et par des discours à la Chambre des Communes, où il comptait des amis puissants. Désireux de rejeter la responsabilité de ses revers un peu sur tout le monde, il attaqua sévèrement la conduite des Canadiens et des sauvages, se plaignant amèrement de leur indifférence ou de leur abandon, enveloppant dans un même blâme leur intrépide commandant (6).

Nous avons sous les yeux un discours que Burgoyne prononça à la Chambre des Communes le 26 mai 1778, et dans lequel il porta les accusations les plus injurieuses contre le caractère de La Corne St. Luc. Ce dernier avait passé une partie de l'hiver à Londres, et ne s'était pas gêné de déclarer que Burgoyne ne lui avait pas paru à la hauteur du commandement qu'on lui avait confié: de là le ressentiment du malheureux général contre cet officier canadien:

« Il y a un gentilhomme, » disait Burgoyne en cette circonstance, « qui a passé une grande partie de l'hiver à Londres, et que j'aurais désiré voir interrogé à la barre de cette chambre. C'est dans l'intérêt de la vérité seulement, car il n'est certainement pas mon ami; son nom est de La Corne St. Luc, un partisan distingué de la cause française dans la dernière guerre; il est maintenant au service de l'Angleterre comme l'un des commandants des indiens. Il nous doit bien quelque reconnaissance, car il a beaucoup contribué, par le passé, à faire scalper plusieurs centaines de soldats anglais sur les lieux mêmes où il a été em-

(5) *Journal d'un voyage dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale*. Traduit par M. Noël, vol. I., pages 260, 261, 262.

(6) Ce général, dit Garneau, voulut faire retomber le blâme sur les Canadiens; mais il n'y avait dans son armée de 8,000 hommes, que 148 combattants de notre nation. Burgoyne se plaignit aussi en termes peu mesurés de la conduite de M. de Saint Luc, commandant des sauvages; cet officier repoussa facilement les attaques d'un homme qui était meilleur parleur que capitaine.

ployé cette année avec des pouvoirs bien différents. Il est par nature, par son éducation et par ses habitudes, plein d'artifices, ambitieux et courtisan. Comme je ne lui ai pas permis de se servir librement de la hache de guerre et du couteau à scalper, il était naturel qu'il recherchât les faveurs ministérielles en jetant tout le blâme possible sur un général qui n'est plus de mode. Il a eu de fréquentes entrevues avec un noble lord ici présent (lord George Germain), et, malgré tous les désavantages de ma position, je décline, comme il n'a pas été interrogé ici, que l'honorable lord fasse connaître à la chambre ce que cet homme lui a dit de ma conduite envers les sauvages. Je sais qu'il a déclaré, dans des cercles privés, que les indiens auraient pu rendre de grands services, mais qu'ils avaient été licenciés. Si le fait de s'opposer aux meurtres qu'ils ont commis a pu amener leur licenciement, j'assume avec orgueil le blâme de leur renvoi du service. A part cela, je dois affirmer que les indiens, et M. de St. Luc à leur tête, ont déserté (7). »

A cette interpellation, lord Germain répondit qu'il avait eu, en effet, des entrevues avec M. de St. Luc, dans lesquelles ce dernier avait déclaré que le général Burgoyne était un bon officier au milieu des troupes régulières, mais qu'il n'avait pas paru aimer les sauvages, ni avoir pris les mesures voulues pour conserver leurs bonnes grâces. En somme, lui aurait dit St. Luc: « Le général Burgoyne est un brave homme, mais il est lourd comme un Allemand (8). »

Lorsque le discours de Burgoyne vint à la connaissance de La Corne St. Luc, il lui répondit par une lettre très vigoureuse, en date de Québec, 23 octobre 1778, laquelle parut en français dans les journaux de Londres. Elle fut loin de produire une impression favorable à la cause de son accusateur.

Dans cette lettre, St. Luc dit au général Burgoyne qu'il n'a pas le droit de le traiter aussi lestement; que son origine vaut la sienne—son adversaire était enfant naturel; — que ses cinquante années de service démontrent amplement qu'il n'a jamais craint les dangers de la guerre, et qu'il a pu se faire connaître longtemps avant qu'il (Burgoyne) ait eu la chance de détruire l'une des plus belles armées qui soient jamais venues dans le pays. Il ajouta que si les sauvages avaient peu à peu déserté l'armée anglaise, c'est que Burgoyne ne leur avait pas porté assez d'attention et n'en avait pas pris un soin suffisant. Dans l'affaire de Bennington, du 16 août 1777, où plusieurs centaines d'Anglais furent tués ou faits prisonniers, parmi lesquels se trouvaient bon nombre de sauvages, les indiens ne virent pas sans étonnement, par exemple, que Burgoyne n'envoya aucun détachement pour rassembler les débris du corps vaincu, ou pour secourir les blessés, dont beaucoup se mouraient. « Cette conduite, dit St. Luc, ne leur donna pas une très-haute idée du soin que vous prendriez de ceux qui combattraient sous vos ordres. L'indifférence que vous manifestâtes sur le sort des indiens qui prirent part à cette expédition, au nombre de cent cinquante, les dégoûta au plus haut point du service, car bon nombre de sauvages avaient péri sur le champ de bataille avec leur redoutable chef, et sur soixante-et-un Canadiens, quarante-cinq seulement avaient échappé à la mort (9). »

Dans le conseil qui fut tenu après cette

(7) *The Parliamentary History of England*. Vol. XIX., p. 1,181.

(8) *Ibid.* Page 1,195.

(9) Le capitaine F. Montagu, qui prit part à la campagne de Burgoyne, déclara, dans son interrogatoire par un comité de la Chambre des Communes, le 1^{er} juin 1779, que beaucoup de sauvages quittèrent l'armée après la défaite de Bennington en différents temps, ce qui corrobore l'assertion de Saint-Luc sur ce point. (*A State on the Expedition from Canada*, etc. Page 75.)